

COMPTE-RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2019

1-Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie 2019 et autorisation signature du marché

Le conseil communautaire valide à l'unanimité la proposition de la CAO et autorise le président à signer le marché voirie pour un montant de 529 774.25 € TTC

2-Autorisation d'emprunt pour le financement de l'opération de la ligne ferroviaire Bordeaux-Sarlat et autorisation signature du contrat.

Décision reportée à l'unanimité.

3-Demande de mandatement d'effacement de dettes

Adoptée à l'unanimité.

4-Autorisation de signature du contrat de dynamisation et de cohésion du Grand Bergeracois

Adoptée à la majorité.

5-Institution d'un droit de préemption et délégation d'exercice à la commune de Faux.

Modifier « à la commune de Faux » par « à l'Etablissement Public Foncier »

Adoptée à l'unanimité.

6-Questions diverses

-Information FPIC.

-Le technicien SPANC démissionne à compter du 01/09/2019.

-Etude pour une salle de découpe. M. Hervé Delage informe l'assemblée que la phase tranche ferme du marché est terminée.

-Recomposition du conseil communautaire

Clôture de la séance à 21 h 45.

Eymet, le 28/06/2019
Le Président, Jérôme BETAILLE.